

Chamonix, le 14 MAI 2018



**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES
Service Agriculture et Développement Rural**

15, rue Henry Bordeaux
74998 ANNECY CEDEX 9

A l'attention de Monsieur BONEU

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Dossier suivi par Jean-Marc BONINO
Email : jean.marc-bonino@ccvcmb.fr
Tél : 04 50 53 75 33

Réf : JMB/CM/179743

Objet : REMPLACEMENT TELEPHERIQUE DE LA FLEGERE PAR UNE TELECABINE

Monsieur,

Le projet de remplacement du téléphérique de la Flégère par une télécabine doit donner lieu à enquête publique d'une part au titre de l'étude d'impact portant sur ce projet, et d'autre part du dossier de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme préalable à l'autorisation de défrichement requise.

Par ailleurs, ce même volet de demande d'autorisation de défrichement doit donner lieu à enquête publique.

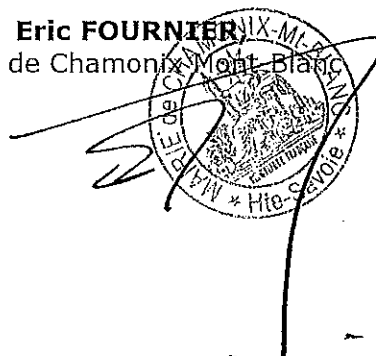
Ainsi, et en application de l'Article L.123-6 du Code de l'Environnement, je sollicite votre accord pour que puisse être conduite une enquête publique unique sur ces différents volets du projet.

Je vous indique, par ailleurs, que nous souhaiterions engager cette enquête publique à partir du 15 juin prochain.

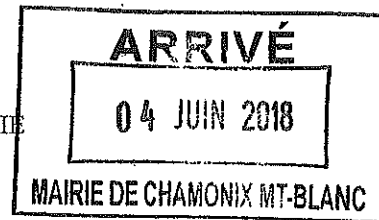
Dans l'attente de vous lire,

Veuillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes respectueuses salutations.

Eric FOURNIER
Maire de Chamonix Mont-Blanc



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE



Direction départementale
des territoires
Service eau-environnement
Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie
Affaire suivie par Laurent GEORGE *LG*
tél. : 04 50 33 78 05
laurent.george@haute-savoie.gouv.fr

Monsieur le Maire
de CHAMONIX-MONT-BLANC
Direction du Développement Durable du Territoire
Hôtel de Ville
B.P. 89
74402 CHAMONIX-MONT-BLANC Cédex

Annecy, le **30 MAI 2018**

objet : remplacement téléphérique de la Flégère par une télécabine
(demande d'autorisation de défrichage).

V/Réf. : JMB/CM/179743

COPIE

Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier en date du 14 mai 2018, et en application de l'article L 123-6 du code de l'environnement, je vous donne mon accord pour que soit conduite une seule et même enquête publique concernant le projet de remplacement du téléphérique de la Flégère, intégrant l'étude d'impact, la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU, ainsi que la demande d'autorisation de défrichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des territoires
La chef du service eau environnement



Isabelle LHEUREUX